University of Bejaia

Faculty of Letters and Langages

Department of English

Teacher: FENZI Dihia

Module: French

# Les formes de phrases.

Toutes les phrases qui existent relèvent obligatoirement de l’un des quatre types mentionnés dans le cours précèdent. Cependant il est important de savoir que chacun de ces types de phrases pourrait facultativement, faire apparaitre une forme de phrase.

Une forme de phrase désigne une construction particulière qui est ajouté à l’un des quatre types. Les formes de phrases sont au nombre de quatre : la négation, le passif, la forme impersonnelle et l’emphase.

# La négation :

## la négation totale et la négation partielle :

- La négation totale :

**La négation totale**, comme son nom l’indique, présente toute la phrase ; c’est-à-dire elle porte sur la totalité de la phrase.

Exemple: il ne fait pas froid. (Cette phrase signifie : il est faux qu’il fasse froid) Vous avez remarqué que la négation totale est exprimée par les adverbes ne…pas.

**Attention** : le « n’ » que l’on n’entend pas toujours ! Effectivement le « n’ » est un adverbe qui ne s’entend pas toujours à l’oral, mais il ne faut jamais l’oublier à l’écrit.

## La négation partielle :

La négation partielle, contrairement à sa précédente, elle porte uniquement sur une partie de la phrase.

Exemple: jean n’aime pas les pizzas aux olives.

Cette phrase peut signifier : jean aime les pizzas, mais pas toutes les pizzas. Il déteste seulement les pizzas aux olives.

La négation peut être également exprimée par des mots négatifs spécifiques pouvan potentiellement remplacer l’adverbe ne :

* pronoms indéfinis : personne, rien, nul, aucun ;
* adverbes ou locutions adverbiales : jamais, plus, guère, nulle part.

Exemple: personne n’a téléphoné aujourd’hui.

Ici, la négation porte uniquement sur le sujet : le pronom indéfini personne représente le négation de quelqu’un.

Ces mots négatifs peuvent par moment se cumuler.

Exemple **:** depuis qu’il a disparu, personne n’a jamais pu le retrouver.

# Le passif :

## A. La voix passive

Traditionnellement, on distingue deux voix pour le verbe :

* la voix active ;
* la voix passive.

La voix passive se caractérise par une forme composée particulière qui associe l’auxiliaire être et le participe passé. Observez le tableau ci-dessus (ibid. :236)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Temps | Voix active | Voix passive |
| Temps simple : présent de l’indicatif.  **Future simple**  **Temps composée** : passé composé.  Plus-que-parfait | Le pâtissier offre la pièce montée.  …**offrira…**  **…a offert..**  **…Avait offert…** | La pièce montée est offerte par le pâtissier.  …**sera offerte…**  Future simple passif.  **…a été offerte…**  (passé composé passif)  … **avait été offerte…**  (plus-que-parfait passif) |

L’auxiliaire se met au même temps et au même mode que la forme conjuguée d verbe actif.

## La phrase passive.

On obtient la phrase passive à partir de la transformation d le phrase active qui lui correspond. Comment faire ?

* le verbe se met à la voix passive ;
* le sujet de la phrase active devient complètement d’agent ;
* le COD de la phrase active devient sujet.

**Ex** : Les forces de l’ordre ont interpellé **le suspect.**

Sujet voix active COD

Le suspect a été interpellé par les forces de l’ordre.

Sujet voix passive complément d’agent

# La forme impersonnelle

* 1. Qu’est-ce que c’est ?
* On parle de forme impersonnelle quand dans la construction d’un verbe, le sujet est le pronom personnel ***« il »***
* Ce pronom présente deux caractéristiques :
  + il ne renvoie à rien de précis (ni une personne, ni une chose) ;
  + il ne peut pas être remplacé par un autre sujet ou un syntagme nominal.

**Ex** : **il** faudrait fournir beaucoup plus d’efforts si l’on veut réussir.

## Les constructions impersonnelles :

* + 1. Dans une construction impersonnelle, on associe le sujet impersonnel il à un verbe qui connait par ailleurs des emplois personnels.

**Ex** : il est tombé cette nuit cinquante centimètres de neige.

Ici, le verbe ***tomber*** n’est pas en emploi personnel. Un emploi personnel aurait donné titre d’exemple, la phrase suivante : *Cyril est tombé en montant les marches*. L’on déduit alors que le verbe dans le premier exemple est associé au pronom impersonnel ***« il ».*** Il est donc employé dans la construction impersonnelle.

* + 1. Une construction impersonnelle résulte toujours d’une transformation.

**Ex** : Cinquante centimètres de neige **sont tombé** cette nuit.

**Il est tombé** cette nuit cinquante centimètres de neige.

Ici, le groupe nominal cinquante centimètres de neige correspond au sujet du verbe en emploi personnel.

# L’emphase ou la forme emphatique.

En grammaire, l’emphase désigne tout procédé d’insistance ou de mise en relief un élément de la phrase ; elle est emphatique si elle met en valeur un mot ou un groupe de mots. Sinon elle est neutre.

**Ex** : De l’argent, il n’en manque pas. (La forme est emphatique car on insiste sur les mots « De l’argent »).

Il ne manque pas d’argent. (La forme est neutre car pas de mise en relief).